

# EN REVUE

---

## ***Courrier hebdomadaire*** [du Crisp]

*Hebdomadaire,*  
n° 1799-1800, 93 p.

Intitulé « Les résultats des élections fédérales du 18 mai 2003 » et rédigé par Pierre Blaise et Vincent de Coorebyter, ce numéro s'inscrit dans la tradition de la publication par le Crisp du commentaire des scrutins électoraux. Il s'agit donc — sous toutes ses couvertures — du descriptif raisonné de la situation politique atypique qui s'est créée le 18 mai dernier, d'en conserver précisément la mémoire, ce qui est l'une des fonctions essentielles du *Courrier hebdomadaire*. Politologues et militants de partis liront sans doute de a à z le texte et les tableaux de la brochure (comparables au maximum des possibilités avec les présentations des scores des élections législatives fédérales précédentes). Le citoyen lambda aura intérêt à enregistrer les conclusions de

l'analyse pour commencer à décoder le fonctionnement de la législature qui s'annonce.

En bref, on peut dire que le scrutin a eu pour effet principal de renforcer le déséquilibre entre le paysage électoral flamand et le paysage électoral francophone. Comme naguère la coalition arc-en-ciel, la coalition violette est largement majoritaire du côté francophone mais minoritaire en voix du côté flamand. Le poids politique et parlementaire de l'opposition est donc nettement plus important du côté flamand que du côté francophone et jouera certainement un rôle à l'approche des scrutins de 2004.

En Flandre, loin d'être clarifiée, la compétition pour le leadership électoral est plus large que jamais à un an des élections régionales de 2004. Elle n'oppose pas seulement le C. D&V et le V.L.D. (dont le leadership est d'une grande fragilité et est loin

d'être constant), mais trois voire quatre partis, dont le Vlaams Blok. Le contraste entre les deux paysages électoraux, flamand et francophone, a un double effet sur la formation des coalitions gouvernementales : d'une part, la puissance du Vlaams Blok « gèle » un certain nombre de sièges pour la constitution d'une majorité parlementaire, d'autre part, une coalition gouvernementale laissant les sociaux-chrétiens dans l'opposition est difficile à constituer au nord du pays.

Signalons par ailleurs que Pascal Delwit, Benoît Hellings et Émilie Van Haute viennent de publier dans le *Courrier hebdomadaire* deux numéros doubles concernant l'un « Les cadres intermédiaires du Parti socialiste et d'Écolo » (n° 1801-1802) et l'autre « Les cadres intermédiaires du P.S.C. et du Mouvement réformateur » (n° 1804-1805). Il s'agit d'un travail

conjoint du Centre d'étude de la vie politique de l'U.L.B. et du Centre de recherche en science politique des Facultés universitaires Saint-Louis.

### **L'appel**

Le magazine chrétien de l'évènement

*Mensuel, n° 259, septembre 2003, 28 p., et n° 260, octobre 2003, 28 p.*

Il y a très longtemps, cela s'appelait *L'appel des cloches* (sans préciser, disait-on déjà malicieusement, si c'étaient les cloches qui appelaient ou si c'étaient les « cloches » que l'on appelait). Refondé voici quelques années sous le titre *L'appel, le magazine chrétien de l'évènement* par une équipe de bénévoles conduite par Frédéric Antoine (et pour partie liée comme lui à l'Observatoire du récit médiatique de Louvain-la-Neuve de même qu'au type de spiritualité développé par Gabriel Ringlet, par exemple dans son récent livre *Ma part de gravité*), la publication a connu à tous points de vue une mutation d'une telle qualité (voir entre autres le sondage « Église catholique :

quel avenir » publié dans les numéros de décembre 2001 et mai 2002) qu'à partir de septembre 2003 la rédaction a décidé que le temps était venu de la diffuser en librairie et dans les points de vente de presse.

Adoptant pour nouvelle ligne de conduite : « Avec l'Appel, l'actualité prend du sens », le magazine a dès lors substitué à son ancien « dossier » mensuel intitulé « Gros plan » des « enquêtes » percutantes mais plus brèves (trois pages) sur un sujet sensible (en septembre : « Femmes et prêtres : les couples du silence » ; en octobre : « Prisons : la liberté dans la tête »), ceci au sein d'un sommaire toujours riche et varié.

Mais l'opération de la vente en kiosque du *Magazine chrétien de l'évènement* a également donné lieu à une histoire de fous à la belge. Car lorsque la rédaction a proposé à la R.T.B.F. un spot radio annonçant la nouvelle présence de son magazine en librairie, elle a vu cette dernière rétorquer qu'en fonction de l'article 12 § 1 du décret de la Communauté française du 27 février 2003 sur la radiodiffu-

sion, elle estimait que le mot « chrétien » devait, dans le message, être supprimé du sous-titre de la publication ! Ignorée à coup sûr de la majorité des électeurs wallons et bruxellois, cette réglementation prescrit, en effet, que « la communication publicitaire ne peut avoir pour objet ni les partis politiques ni les organisations représentatives des employeurs ou des travailleurs. Elle ne peut porter sur l'adhésion à une croyance religieuse ou philosophique » !

*L'Appel* a dû s'incliner, mais le sang de son rédacteur en chef n'a fait qu'un tour, et cela nous vaut en tête du numéro d'octobre un texte limpide et incisif — qui a toutes les allures d'une charte éditoriale — sur la différence entre « magazine chrétien de l'évènement » et « magazine de l'évènement chrétien » : *Magazine chrétien de l'évènement* explique que « *L'Appel* est un magazine, un produit de presse de type journalistique, qui tend à satisfaire aux caractéristiques de tout média d'information.

Accompagné du mot « évènement », « magazi-

ne” précise aussi notre périodicité et induit la manière dont nous abordons l’information. En tant que mensuel, l’actualité “chaude” occupe une part importante dans la revue, mais on s’y penche aussi (sinon surtout) sur ce qui “fait événement” (et produit du sens) sans se trouver sous le feu des médias traditionnels. Enfin, un adjectif précise que cela s’accomplit dans une lecture chrétienne du monde et de l’actualité. Mais dans un sens précis. Comme déjà souvent signalé, il y a lieu de lire *Magazine chrétien de l’évènement* et non *Magazine de l’évènement chrétien*. Pour nous, la place de l’épithète n’est pas un simple détail. Elle constitue une donnée essentielle de notre projet journalistique. À travers ce sous-titre, nous ne remisons donc pas notre identité au fond de notre poche : *L’Appel* appartient à la “planète chrétienne”, au monde qui s’inspire du Christ et de ses Évangiles. »

Question : n’y a-t-il pas dans l’interprétation que la R.T.B.F. a fait du décret quelque chose d’incongru ? Est-il normal qu’elle s’arroge le

droit de faire modifier le titre officiel d’une revue ou d’un magazine comme condition de sa promotion à l’antenne ? Un juriste devrait se pencher sur la question, car il doit y avoir d’autres exemples de titres comparables à celui de *L’Appel*, ne fût-ce que *Espace de libertés, Magazine du centre d’action laïque*.

Contacts et informations : 04/341 10 04.

---

### **Les Nouvelles de la Fonderie**

*Trimestriel, n° 10, septembre 2003, 4 p.*

C’est en 1986 que s’est créé le Centre d’histoire économique et sociale de la Région bruxelloise et qu’il s’est installé au 27 de la rue Ransfort à Molenbeek — en plein cœur du « petit Manchester » — sur le site, désaffecté depuis 1977, de la fonderie de la célèbre Compagnie des bronzes, dont il a adopté dans la vie courante l’appellation éponyme : la Fonderie. Et voici que, moins de vingt ans plus tard, l’équipe conduite par Guido Vanderhulst est en mesure d’annoncer sous le nom de « Fabrique d’Art » l’ouverture,

le 17 octobre 2003, d’une exposition d’une magnifique ambition et, si l’on en juge par les articles contenus dans ce numéro, pleine d’intérêt voire de surprises, sur l’histoire plus que centenaire de la Compagnie des bronzes (1854-1979), illustrée par ses productions tant d’art public que de décoration privée, et ceci dans le cadre d’un des sites majeurs de travail de l’entreprise. Aussi renommée internationalement dans sa branche que par exemple naguère le Val Saint-Lambert liégeois dans la sienne, la Compagnie des bronzes a vu sa clientèle s’étendre jusqu’à New York, Montréal, Buenos Aires, Mexico ou Java, ce qui ne l’a pas empêchée de produire des quantités de monuments publics belges ou d’objets décoratifs, pour les intérieurs bourgeois entre autres, des années 1900.

Un numéro spécial richement illustré des *Cahiers de la Fonderie*, intitulé : « Fabrique d’art, le bronze à l’œuvre » paraîtra incessamment. Il comportera une dizaine d’articles de fond et une trentaine d’encarts thématiques.

Contacts et informations: 02/410 99 50.

---

### **Test Santé**

*Bimestriel, n° 57,  
octobre-novembre  
2003, 40 p.*

K Jooken et P. Kupers publient dans ce numéro cinq pages sur le suicide, qui méritent la plus large diffusion dans le grand public. Il s'agit des résultats pour la Belgique d'une enquête qui a été conduite simultanément en Italie, au Portugal et en Espagne (13 356 questionnaires reçus, dont 2 034 pour la Belgique). La grande conclusion qu'en tirent les enquêteurs, c'est qu'il faut absolument et rapidement réhabiliter la prévention de ce fléau majeur (qui fait plus de victimes que la route!) et le suivi des tentatives pour mettre fin à ses jours.

Ceci implique en tout premier lieu de combattre une série de préjugés nuisibles parce que faux pour l'essentiel. Ainsi pour 51 % des personnes interrogées, les tentatives de suicide ont principalement pour but d'attirer

l'attention, alors qu'en réalité la plupart des personnes qui essaient de se supprimer considèrent la mort comme la seule solution possible à leurs problèmes. Pour 45 %, les personnes qui disent qu'elles vont se suicider passent rarement à l'acte, alors que sur dix personnes tentant de se suicider, huit donnent l'un ou l'autre signal auparavant. Pour 45 % toujours, toute personne qui a eu un jour des idées suicidaires continuera à en avoir tout sa vie, alors qu'une bonne partie des personnes qui suivent une psychothérapie après leur tentative de suicide se débarrassent définitivement de leur envie de mourir. Pour 14 %, le risque qu'une personne, ayant raté son suicide, réessaye une seconde fois est minimale, alors qu'entre 30 % et 60 % des suicides sont précédés de plusieurs tentatives ratées. Enfin, pour 7 %, discuter avec une personne de ses idées suicidaires aggrave la situation, alors qu'en réalité c'est plutôt l'inverse, les personnes les plus menacées étant

précisément celles qui n'ont personne à qui parler (42 % de l'échantillon).

L'autre conclusion importante de l'enquête prend la forme d'un avertissement à l'entourage: les amis et la famille ne doivent pas se sentir obligés d'endosser seuls cette lourde responsabilité — ce qui ne fait qu'augmenter la culpabilité induite, particulièrement en cas d'échec — ni de jouer au sauveur. Avec l'aide des informations et conseils donnés clairement par les auteurs, les proches d'une personne suicidaire doivent surtout s'efforcer de détecter les signaux d'alerte et d'adopter le bon comportement quand la personne suicidaire exprime son envie de mourir. Mais il importe surtout qu'ils fassent appel à temps à l'aide de professionnels de la santé (dont une première liste est donnée en fin d'article). Encore faut-il tomber sur un thérapeute compétent, qu'il inspire confiance à son patient, et que ses honoraires ne soient pas dissuasifs.

*Hervé Cnudde*